

# Le Socialiste

42e année - Rs 5.00 - No 108112 - JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



**Joe Biden : « J'ai toujours condamné la violence politique »**

Page 3

Blinken se rend en Égypte pour discuter des efforts en vue d'un cessez-le-feu à Gaza



Page 4

## FOOTBALL



Ligue 1  
Marseille 2 Nice 0  
**Sérieux, Marseille domine Nice**

Page 8

Mercato  
**Adrien Rabiot à l'OM, le gros coup que personne n'a vu venir**



Page 7



**Le rappeur Diddy, arrêté à New York, est inculpé pour trafic sexuel et extorsion**

Page 2

## FRANCE



**Vers une présentation du budget décalée de huit jours, une première sous la Ve République**

Page 3



**Haiti: le chef de l'ONU juge «inacceptable» le manque de fonds pour la mission de sécurité**

Page 4

**A la télé aujourd'hui**



06:00 TOUR DE BABEL  
06:28 TOUR DE BABEL  
07:23 ULTIMATE COUNTDOWN  
08:08 LE TEMPS D'AIMER  
08:34 AMOUR SECRET  
08:59 L'ENVERS DU PARADIS  
09:52 RETOUR VERS LE FUTUR 2  
11:35 THE GARDENER'S DAUGHTER  
12:00 LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE  
12:51 TERRA NOSTRA

13:20 LE CHEMIN DU DESTIN  
13:47 PASSION AND POWER  
14:15 GOUT DE L'AMOUR  
15:00 SAMACHAR  
17:30 THE GARDENER'S DAUGHTER  
17:32 OLYMPIC GAMES PARIS 2024  
18:00 SAMACHAR  
18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA  
18:32 SHIV SHAKTI  
18:55 DOREE  
19:30 LE JOURNAL TELEVISE  
20:30 SKYSCRAPER  
22:11 TERRA NOSTRA  
23:30 LE JOURNAL TELEVISE



06:25 NOS AINES  
07:06 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
07:11 ECLAIRAGE ÉCONOMIQUE  
08:41 ITINERER MORIS  
09:01 RODRIG PROG  
09:29 MORISIEN KONN OU LA SANTE  
10:26 SAVER LOKAL  
11:17 RODRIG MO PEI  
11:46 RODRIG PROG  
12:00 FEMININ PLURIEL  
13:02 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
13:07 ECLAIRAGE ÉCONOMIQUE  
15:24 RODRIG PROG : ZENN AKTIF

15:52 SAVER LOKAL  
16:12 RODRIG MO PEI  
16:47 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
17:07 RADIO VISION  
18:00 PASSION AND POWER  
18:31 AMOUR SECRET  
19:00 ZOURNAL KREOL  
19:20 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS  
19:25 RODRIG PROG : PLAT DU CHEF : PÂTE POISSON  
19:44 SON LADAN MEM  
20:00 ENCONTRE  
20:31 PRIORITE SANTE  
21:00 PAROLES AGRICOLLES  
21:30 RADIO VISION : LE MAG  
22:20 MOTS & ECRITS  
22:47 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR  
23:00 ZOURNAL KREOL  
23:20 MUSIC TOUR : PAST PERFECT 3



07:08 KALARI KIDS  
07:21 SERIE  
07:36 SERIE  
07:51 VED KI SHIKSHAIN  
08:17 HINDI HAMARI PEHCHAN  
08:43 EXCERPTS FROM SHIV ABHISHEK  
09:23 VISHWARANG 2024  
09:53 KUNDALI BHAGYA  
10:15 KUNDALI BHAGYA  
11:18 RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN

12:00 SAWAN BHADON  
14:10 KUCH LAMHE FURSAT  
15:00 SAMACHAR  
15:11 SAJANWA BAIRI HO  
GAILE HAMAR  
15:41 SHAURYA AUR ANOKHI  
KI KAHANI  
16:01 SHAURYA AUR ANOKHI  
KI KAHANI  
16:41 SHAURYA AUR ANOKHI  
KI KAHANI  
17:11 SAYINGS RADHA KRISHNA  
18:00 SAMACHAR  
18:42 SAMARPAN  
18:57 BHOJPURI DHAMAKA  
19:47 CHIKITSA AUR SWASTHEY  
20:13 RAMAYAN  
23:00 SHRADDHA AUR SABURI



06:14 RAJAA BETAA  
06:46 ANDAAZ  
09:17 KUNDALI BHAGYA  
09:40 UDAARIYAAN  
10:17 FANAA - ISHQ MEIN MARJAWAN  
10:49 SASURAL SIMAR KA 2  
11:13 YASHOMATI MAIYYA KE  
NANDLALA  
11:43 ANUPAMAA  
13:37 RAJAA BETAA  
14:25 RADHA MOHAN  
14:51 BADE ACCHÉ LAGTE HAI 2  
15:18 FANAA -

ISHQ MEIN MARJAWAN  
18:00 SAMACHAR  
18:31 SAYINGS RADHA KRISHNA  
18:32 KUNDALI BHAGYA  
19:02 UDAARIYAAN  
19:33 FANAA - ISHQ MEIN MARJAWAN  
20:05 SASURAL SIMAR KA 2  
20:29 YASHOMATI MAIYYA  
KE NANDLALA  
20:59 ANUPAMAA  
21:24 MERE SAI - SHRADDHA AUR  
SABURI  
21:54 KISMAT KI LAKIRON SE  
22:23 SWARAN GHAR  
22:53 RAJAA BETAA  
23:29 ANDAAZ



06:00 ECO AFRICA  
07:18 AFRICA 54  
08:16 AGELESS GARDENS  
08:42 TOMORROW TODAY  
09:08 WASHINGTON FORUM  
10:23 WAKE UP ON MARS  
11:15 JAPAN VIDEO TOPICS  
11:24 ECO AFRICA  
11:51 THE 77 PERCENT  
12:17 AFRICA 54  
12:49 IN GOOD SHAPE  
13:15 AGELESS GARDENS  
13:42 TOMORROW TODAY

14:08 WASHINGTON FORUM  
15:22 BABY EINSTEIN 2  
15:28 LES AVENTURES DU PETIT PINGOUIN  
15:28 KIKA ET BOB  
17:52 KIKA ET BOB  
18:00 BREAKING THE SILENCE OVER ENDOMETRIOSIS  
18:48 HEALTHY LIVING  
19:03 RED CARPET  
19:18 STUDENT SUPPORT PROG  
19:53 GLOBAL US  
20:24 LE TEMPS D'AIMER  
20:52 NEWS  
21:12 TOP DIVE SITES  
21:39 THE PLEASANT VALLEY WAR  
22:48 INITIATIVE AFRICA  
23:14 EUROMAXX

**Le Socialiste**

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

## Le rappeur Diddy, arrêté lundi à New York, inculpé pour trafic sexuel et extorsion

« Pendant des décennies », Sean « Diddy » Combs « a abusé, menacé et contraint des femmes et d'autres autour de lui à satisfaire ses désirs sexuels, protéger sa réputation et cacher ses actes », peut-on lire sur l'acte d'inculpation du parquet fédéral de Manhattan.

**L**e rappeur américain Sean « Diddy » Combs, arrêté lundi soir à Manhattan après plusieurs plaintes pour agression sexuelle, a été inculpé pour trafic sexuel et extorsion, selon l'acte d'inculpation du parquet fédéral de Manhattan, partagé sur les réseaux sociaux – notamment par cette journaliste indépendante – mardi 17 septembre.

« Pendant des décennies », Sean Combs « a abusé, menacé et contraint des femmes et d'autres autour de lui à satisfaire ses désirs sexuels, protéger sa réputation et cacher ses actes », peut-on lire sur ce document. Les procureurs fédéraux l'accusent de s'être servi de son « empire » dans la musique pour arriver à ses fins. Le rappeur a été arrêté lundi par des agents fédéraux, avait fait savoir peu avant le procureur Damian Williams. Plusieurs plaintes pour agression sexuelle ont été déposées contre lui.

Damian Williams a décrit un système fondé sur la « violence » pour contraindre les femmes à avoir de « longues relations sexuelles avec des travailleurs du sexe », des scènes qu'il « enregistrait » et pendant lesquelles les victimes prenaient des substances comme de l'ecstasy, du GHB ou de la kétamine. « Lorsque Combs n'obtenait pas ce qu'il voulait, il était violent (...) donnant des coups de pied et traînant ses victimes, parfois par les cheveux », a-t-il encore asséné.

D'après l'acte d'inculpation, le rappeur s'appuyait sur ses employés, « les ressources et l'influence de l'empire commercial multifacettes qu'il dirigeait et contrôlait pour créer une entreprise criminelle dont les membres se sont livrés (...) au trafic à des fins d'exploitation sexuelle, au travail forcé, à l'enlèvement, à l'obstruction de la justice ». « Il est innocent », a répondu son avocat. Un juge pourrait décider de le placer mardi en détention provisoire. Les résidences de luxe du rappeur à Miami et à Los Angeles avaient été perquisitionnées en mars dans le cadre d'une opération très médiatisée qui laissait entrevoir qu'une enquête fédérale et une affaire pénale se profilaient contre Combs. D'après le procureur, des armes, dont des fusils semi-automatiques AR15, avaient été saisies.

Son avocat, Marc Agnifilo, avait expliqué, avant son inculpation, dans un communiqué envoyé à l'Agence France-Presse (AFP) que son client se trouvait « volontairement » dans la ville, où il a déménagé. Nous sommes « déçus de la décision du bureau du procureur des États-Unis de continuer ce que nous estimons être des poursuites injustes à l'encontre de Sean Combs », a ajouté Me Agnifilo. Le natif de New York « coopère à l'enquête » et « est impatient de pouvoir laver sa réputation au tribunal », selon ses conseils. Soumission au moyen d'alcool et de drogues Sean « Diddy » Combs, 54 ans, personnalité aux multiples surnoms et aux multiples casquettes dans le monde de la musique et des affaires, s'est imposé comme une figure du hip-hop de la côte Est, au micro ou à la production. Il a fondé le label Bad Boy Records en 1993, prélude à son ascension jusqu'au sommet. Il a notamment produit feu Notorious B.I.G., une légende du rap

new-yorkais assassinée en 1997, et Mary J. Blige. Son album « No Way Out » a reçu le Grammy du meilleur disque de rap en 1997. Il a accumulé une immense richesse au fil des décennies, grâce aussi à ses activités dans l'industrie de l'alcool.

Il est aussi décrit par ses victimes présumées comme un prédateur sexuel violent, qui utilisait l'alcool et les drogues pour obtenir leur soumission. Le rappeur est visé depuis début juillet par une plainte d'une ancienne actrice de films X, Adria English, pour agression sexuelle. Elle l'accuse de s'être servi d'elle « comme d'un pion sexuel pour le plaisir et le bénéfice financier d'autres personnes » lors de soirées dans les Hamptons, dans l'État de New York, et en Floride, entre 2004 et 2009.

Au total, neuf plaintes ont été déposées contre le rappeur depuis novembre 2023. Dans l'une d'elles, déposée en novembre, son ancienne compagne « Cassie » Ventura l'accuse d'avoir eu un « comportement violent » et « déviant » durant une décennie. Dans une vidéo publiée en mai de cette année mais datant de 2016, P. Diddy se déchaîne contre elle. On y voit le rappeur, portant simplement une serviette autour de la taille, la rattraper dans un couloir d'hôtel, l'attraper brutalement et la projeter violemment au sol, avant de lui asséner plusieurs coups de pied. « Mon comportement sur cette vidéo est inexcusable », avait déclaré le milliardaire dans une vidéo sur son compte Instagram. L'affaire a été réglée « à l'amiable » selon un accord confidentiel. Sean Combs a fait l'objet d'allégations de violences dès les années 1990, bien qu'aucune condamnation majeure n'ait jamais été prononcée contre lui.

## Honduras

### Un défenseur de l'environnement assassiné

**Un défenseur de l'environnement au Honduras a été assassiné par balle, samedi 14 septembre au soir dans le nord-est du pays, l'un des plus dangereux au monde pour les militants écologistes. Un meurtre fermement condamné par les autorités, qui ont promis que « justice » serait faite.**

**S**elon la presse locale, Juan Lopez, 46 ans, a été tué alors qu'il se trouvait dans sa voiture après s'être rendu dans une église à Tocoa, où il vivait, et dont il était conseiller municipal. Rencontré en 2021 par l'Agence France-Presse (AFP), il avait raconté vivre dans l'angoisse depuis qu'il luttait contre une exploitation minière installée près de chez lui, dans une zone de montagne et de forêt du nord-est du Honduras.

« Nous condamnons l'assassinat ignoble de notre camarade et leader écologiste Juan Lopez à Tocoa. J'ai ordonné à toutes les forces de l'ordre de faire la lumière sur cette tragédie et d'identifier les responsables », a déclaré la présidente de gauche du Honduras, Xiomara Castro, sur X. « Justice pour Juan Lopez », a-t-elle promis. L'écologiste était membre du parti Libre, au pouvoir. Son épouse, Thelma Peña, a indiqué, dans un bref

échange téléphonique avec l'AFP, que Juan Lopez avait été la cible de « tirs » en sortant d'une église, où elle n'était pas présente.

Le procureur du Honduras, Johel Zelaya, a lui salué un homme dont « la vie était un exemple de lutte », indiquant que des « équipes spécialisées enquêtaient déjà pour que sa mort ne reste pas impunie ». Dimanche matin, la police a demandé « au public détenant des informations pertinentes concernant l'acte criminel de communiquer confidentiellement » via la ligne d'urgence 911.

**« Il peut se passer n'importe quoi »**

Le militant accusait le groupe minier Los Pinares d'exploiter une mine à ciel ouvert dans des conditions qui portent atteinte à la réserve forestière de Botaderos, près de Tocoa, à 220 km au nord-est de Tegucigalpa. Cette réserve compte trente-quatre bassins hydrographiques, avec des arbres de grande valeur et des espèces d'animaux menacés d'extinction, ainsi que des gisements archéologiques pré-colombiens. Juan Lopez avait confié à l'AFP, en novembre 2021, qu'on l'avait averti qu'il lui arriverait la même chose qu'à Berta Cáceres, une célèbre défenseuse de l'environnement,

abattue le 2 mars 2016 parce qu'elle s'opposait à la construction d'un barrage hydroélectrique dans l'ouest du pays. « Quand on se met à défendre le bien commun dans ce pays, on s'attaque à de puissants intérêts (...). Quand on sort de chez soi, on sait qu'il peut se passer n'importe quoi, qu'on peut ne pas revenir », avait expliqué le militant, alors père d'une petite fille de 5 ans. Il avait raconté ne jamais sortir de nuit et ne pas aller seul dans un secteur éloigné : « C'est tragique. La peur, c'est de perdre la vie. »

Le Conseil civique des organisations populaires et indigènes du Honduras, cofondé par Mme Cáceres, a accusé l'État et le gouvernement Castro d'être « responsables d'un nouvel assassinat ».

Par ailleurs, Juan Lopez avait récemment demandé, lors d'une conférence de presse, la démission de responsables du parti Libre qui apparaissaient dans une vidéo, divulguée par un site spécialisé, en train de négocier des pots-de-vin avec des narcotrafiquants en 2013. Cette vidéo montrait Carlos Zelaya, le beau-frère de Xiomara Castro, qui a démissionné de ses fonctions de député après avoir reconnu avoir participé à la réunion.

## Tentative d'assassinat

# Le présumé suspect « n'a pas tiré » sur Donald Trump selon le Secret Service

Ryan Wesley Routh, l'homme suspecté d'avoir voulu assassiner Donald Trump dimanche soir, en Floride, n'a pas eu le temps d'ouvrir le feu sur l'ancien président, selon Ronald Rowe, directeur par intérim du Secret Service.

Tout indique qu'il cherchait à ouvrir le feu sur l'ancien président américain. Pourtant, le suspect arrêté dans l'enquête sur la tentative d'assassinat présumée contre Donald Trump « n'a pas tiré », a affirmé lundi le directeur par intérim du Secret Service, chargé de la protection des hautes personnalités politiques américaines, Ronald Rowe.

« Nous n'avons aucune information pour le moment selon laquelle il aurait agi avec l'aide de quelqu'un d'autre », a par ailleurs indiqué lors d'une conférence de presse au bureau du shérif du comté de West Palm Beach, en Floride (sud-est), l'agent du FBI (police fédérale) en charge de l'enquête, Jeffrey Veltri.

Repéré par un agent du Secret Service qui a constaté qu'il était armé et a ouvert le

feu sur lui, « le suspect, qui n'avait pas de ligne de vue sur l'ancien président, a pris la fuite. Il n'a pas tiré », a déclaré Ronald Rowe. « Le suspect n'a même pas été sur le point d'effectuer un tir et nous l'avons appréhendé et présenté à la justice », s'est félicité le shérif, Ric Bradshaw.

Selon les conclusions réalisées à partir du bornage de son téléphone, il aurait passé près de 12 heures aux environs du club de golf de Donald Trump avant d'être repéré. Il a d'abord pris la fuite, mais la présence d'un témoin oculaire, qui a transmis la photo de son véhicule et de sa plaque d'immatriculation aux forces de l'ordre, a permis son interpellation rapide.

Un fusil de type SKS à lunette, deux sacs à dos et du matériel d'enregistrement vidéo ont été retrouvés près de l'endroit où il s'était caché, ont précisé les autorités lors d'une conférence de presse.

Présenté à un juge lundi, Ryan Wesley Routh, un Américain pro-ukrainien de 58 ans que l'AFP avait interviewé en 2022 à Kiev où il s'était rendu en soutien au peuple ukrainien, s'est vu signifier des inculpations



de détention illégale d'arme en raison de son casier judiciaire et de possession d'une arme au numéro de série effacé.

Outre ces charges, possibles respectivement de peines maximales de 15 ans et

cinq ans de prison, il devrait faire l'objet d'autres poursuites. Sa prochaine comparution, sur son maintien en détention, a été fixée au 23 septembre et sa mise en accusation formelle une semaine plus tard.

## Biden déclare qu'il a "toujours condamné la violence politique"

**"J'ai toujours condamné la violence politique. Je la condamnerai toujours",** a dit lundi Joe Biden, au lendemain d'une deuxième tentative d'assassinat présumée visant Donald Trump, et dont ce dernier l'a rendu responsable.

"En Amérique, nous réglons nos différends de manière pacifique dans les urnes, pas sous la menace d'un fusil", a dit le président démocrate, peu après que son prédécesseur républicain a assuré à propos de Joe Biden et de la vice-présidente Kamala Harris: "Leur rhétorique fait que l'on me tire dessus."



## Vers une présentation du budget décalée de huit jours, une première sous la Ve République

Le Premier ministre, Michel Barnier, ne s'estime pas en mesure de respecter les délais légaux. Pour avoir le temps d'imprimer sa marque, il compte ne transmettre le projet de loi de finances à l'Assemblée nationale que le 9 octobre.

C'est l'un des effets collatéraux de la dissolution de l'Assemblée nationale puis des tergiversations d'Emmanuel Macron : pour la première fois sous la Ve République, le gouvernement s'apprête à ne pas respecter les délais légaux prévus pour l'examen du budget de l'État par le Parlement. Jugeant impossible d'imprimer sa marque sur le projet de budget pour 2025 dans le calendrier fixé par la loi, Michel Barnier a décidé de se donner un peu de temps. Le nouveau Premier ministre envisage désormais de transmettre le projet de loi de finances à l'Assemblée nationale, le 9 octobre, en oubliant la date butoir du 1er octobre. « C'est une piste étudiée, en effet », a déclaré l'entourage de Michel Barnier au Monde, confirmant une information du média en ligne Politico.

De quoi tendre d'emblée les relations entre Matignon et les parlementaires, qui tiennent pourtant entre leurs mains le sort



du futur gouvernement, compte tenu de l'absence de majorité soutenant Michel Barnier. « Plus ils tardent à présenter le budget, plus le débat parlementaire risque d'être limité », s'est alarmé Eric Coquerel, le président (La France insoumise, LFI) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, auprès de l'Agence France-

Presse. « Violer une loi organique en ne respectant pas les délais, c'est un problème en soi », s'agace aussi Matthias Renault, député (Rassemblement national, RN) de la Somme.

Ces derniers jours, les responsables des commissions des finances à l'Assemblée nationale comme au Sénat

avaient réclamé que le rendez-vous du 1er octobre soit honoré, et demandé à obtenir d'ici là des informations précises sur les crédits attribués à chaque ministère. Pour tenter d'apaiser ces interlocuteurs décisifs, Matignon a promis de leur transmettre enfin, d'ici à la fin de la semaine, le « tiré à part », un livret de synthèse sur les futures dépenses de l'État, dont la loi impose normalement l'envoi au Parlement avant le 15 juillet. Plus de deux mois de retard annoncé, donc. Sans attendre, Eric Coquerel a décidé, mardi 17 septembre, de se rendre en personne à Matignon récupérer les précieuses « lettres plafonds » envoyées aux divers ministères.

### La dissolution a tout bousculé

Depuis les débuts de la Ve République, en 1958, le calendrier budgétaire est particulièrement encadré, dans un double objectif. Il s'agit de donner aux parlementaires le temps de débattre en profondeur de ce texte annuel majeur. Mais aussi d'éviter que, faute de budget voté dans les temps, le pays n'en soit réduit à recourir, comme durant la I<sup>e</sup> République, aux « douzièmes provisoires », avec des crédits débloqués au goutte-à-goutte, mois par mois, jusqu'à ce qu'un accord global soit trouvé.

## Haiti: le chef de l'ONU juge «inacceptable» le manque de fonds pour la mission de sécurité

**L**e manque de contributions pour financer la mission multinationale menée par le Kenya pour aider la police haïtienne dépassée par la violence des gangs est «absolument inacceptable», a dénoncé lundi 16 septembre dans un entretien à l'AFP le secrétaire général de l'ONU.

«Quand il y a une guerre, on trouve de l'argent pour toutes sortes de choses,

quand il y a une crise financière et que des banques doivent être sauvées, on trouve de l'argent. Quand un peuple souffre dans une situation si désespérée, et qu'on a besoin que d'une somme relativement faible d'argent, je pense que c'est totalement inacceptable que cet argent ne soit pas disponible», a déclaré Antonio Guterres.



### Congo

## Au moins quatre morts et une quarantaine de disparus dans un naufrage

**Au moins quatre personnes sont mortes et une quarantaine d'autres portées disparues dans le naufrage lundi d'une embarcation en bois motorisée surchargée, appelée baleinière, dans le sud-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris auprès des autorités locales.**

"**Q**uatre corps ont été repêchés. À ce stade, 79 personnes sont rescapées et une quarantaine sont portées disparues", a déclaré à l'AFP le vice-gouverneur de la province du Kwango, Rémy Saki. Les recherches se poursuivaient dans la soirée, dans des conditions difficiles: "Il faudra attendre un ou deux jours pour réussir à localiser la baleinière, essayer de dégager la barge et voir si des corps sont encore coincés", a poursuivi Rémy Saki.

Le naufrage du bateau transportant quelque 150 passagers, selon des témoignages recueillis par les autorités, a eu lieu dans la matinée sur la rivière Kwango, un sous-affluent du fleuve Congo. "La baleinière a heurté un pont" dans des circonstances qui n'ont pas encore été déterminées, a expliqué le bourgmestre du village de Pont Kwango, Jean-Baptiste Nkololo. "Selon les passagers, ils étaient environ 150 personnes à bord. Il y a moins de 100 survivants, les autres sont sous l'eau", a-t-il déploré.

Vaste pays d'Afrique centrale, la RDC compte très peu de routes praticables et les déplacements se font souvent sur les lacs ainsi que sur le fleuve Congo et ses affluents, où les naufrages sont fréquents. Les bilans sont souvent lourds. Au moins 25 personnes ont péri fin juillet dans le naufrage d'une baleinière sur le fleuve



Congo, dans la province de Maniema (centre-est). En 2019, un naufrage sur le lac Kivu (est) avait fait une centaine de morts.

L'absence chronique de liste de passagers complique les opérations de recherches.

## Blinken se rend en Égypte pour discuter des efforts en vue d'un cessez-le-feu à Gaza

**Le secrétaire d'État doit aussi co-présider une réunion du "dialogue stratégique" entre Washington et Le Caire**

**L**e secrétaire d'État américain Antony Blinken va se rendre en Égypte cette semaine pour y discuter notamment des efforts en vue d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, a annoncé lundi le département d'État dans un communiqué.

Antony Blinken doit aussi co-présider une réunion du « dialogue stratégique » entre Washington et Le Caire, un allié clé qui joue le rôle de médiateur dans les négociations sur un cessez-le-feu, aux côtés des États-Unis et du Qatar.

« Outre la co-présidence du dialogue stratégique, le secrétaire d'État rencontrera des responsables égyptiens pour discuter des efforts déployés en vue de parvenir à un cessez-le-feu à Gaza qui garantisse la libération de tous les otages, allège les souffrances du peuple palestinien et contribue à établir une sécurité régionale plus large », a indiqué son porte-parole Matthew Miller, cité dans le communiqué.

Depuis l'annonce le 1er septembre par Israël que le Hamas avait exécuté six otages, dont un citoyen américain, l'administration Biden redouble d'efforts pour obtenir une trêve à Gaza, sans succès pour l'instant, alors que les négociations officielles restent dans l'impasse et qu'Israël et le Hamas s'accusent mutuellement de ne pas vouloir d'accord.

Plus tôt lundi, Matthew Miller avait indiqué que les États-Unis planchent sur une nouvelle proposition de compromis



« visant à combler les lacunes restantes ».

« Nous continuons à discuter avec nos partenaires dans la région, en particulier avec l'Égypte et le Qatar, de ce que contiendra cette proposition », a-t-il dit. « Nous essayons de faire en sorte que cette proposition permette aux parties de parvenir à un

accord final ».

Des responsables américains ont assuré que les deux principaux points d'achoppement restent le couloir de Philadelphie, une zone du sud de la bande de Gaza frontalière avec l'Égypte dont Israël veut garder le contrôle, ainsi que les

détails concernant la libération de prisonniers palestiniens détenus en Israël à la suite de nouvelles exigences du Hamas.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré qu'Israël devrait maintenir le contrôle de ce couloir, ce à quoi Le Caire, entre autres, s'oppose.

La guerre dans la bande de Gaza a aussi envenimé les tensions à la frontière nord d'Israël avec le Liban, où le Hezbollah libanais, un allié du Hamas, cible Israël depuis le 8 octobre, faisant redouter une escalade militaire dans la région.

Au Caire, ce jeudi, Antony Blinken discutera aussi du renforcement des relations bilatérales avec l'Égypte avec son homologue Badr Abdelatty, selon le communiqué.

Aucune rencontre avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi n'est mentionnée mais Antony Blinken, dont ce sera le dixième déplacement dans la région depuis le début de la guerre le 7 octobre, l'a rencontré à chaque fois qu'il s'est rendu au Caire.

Le communiqué du département d'Etat ne fait pas état d'autres escales dans la région, en particulier Israël.

Ce déplacement en Égypte intervient après que les États-Unis ont décidé, la semaine dernière, de débloquer l'ensemble de l'aide militaire américaine, soit quelque 1,3 milliard de dollars, sans y mettre de conditions.

L'année dernière, Washington avait conditionné une petite partie de cette aide annuelle à des progrès en matière de respect des droits humains.

## Service Public

# Signature d'un protocole d'accord pour améliorer le développement professionnel des étudiants de l'UTM

**U**n protocole d'accord (MoU) a été signé entre le ministère de la Fonction publique, des Réformes administratives et institutionnelles et l'Université de technologie de Maurice (UTM), à Port-Louis, dans le but de fournir aux étudiants de premier cycle et de troisième cycle les mains- sur leur expérience dans la fonction publique et améliorent leur employabilité et leurs compétences professionnelles grâce au programme centralisé de placement professionnel (CWPS).

Le ministre de la Fonction publique, des Réformes administratives et institutionnelles, Dr Anjiv Ramdhany, le secrétaire à la fonction publique, Koosiram Conhye, et le directeur général de l'UTM, Dr Dinesh Kumar Hurreeram, étaient présents à cette occasion.

Le CWPS, lancé en juillet 2024, est conforme à l'objectif primordial du gouvernement d'encourager les jeunes à devenir des agents de changement pour une économie prospère, inclusive et à revenus élevés ainsi qu'une fonction publique axée sur la technologie.

Dans une déclaration, le ministre Ramdhany a indiqué que ce partenariat marque l'engagement inébranlable du gouvernement à propulser la fonction publique vers l'avenir, en exploitant les connaissances de pointe et les meilleures pratiques pour améliorer la prestation des services publics. À ce titre, il a déclaré qu'il sera plus facile exploiter le vaste vivier de talents et d'expertise qu'offre l'UTM pour stimuler l'innovation technologique menant à un secteur public axé sur l'innovation.

Parlant du CWPS, il a souligné que les étudiants universitaires pourront acquérir de l'expérience dans des environnements de travail réels au sein des ministères, départements et organisations parapublics. Cette initiative, a-t-il souligné, vise à valoriser leur apprentissage académique et à développer leurs compétences professionnelles, renforçant ainsi leur employabilité.

Il a ainsi indiqué que le protocole d'accord sera également aligné sur les besoins spécifiques des agents publics et de la fonction publique dans son ensemble, facilitant ainsi le transfert de connaissances et le développement professionnel dans le but d'atteindre une plus grande efficacité dans la prestation des services publics.

« L'UTM est un partenaire essentiel

dans les efforts de renforcement des capacités de nos agents publics depuis de nombreuses années et continuera de jouer un rôle central dans l'élaboration d'une fonction publique moderne, résiliente et axée sur les citoyens », a ajouté le ministre.

Quant au Dr Dinesh Hurreeram, il a mentionné que le ministère de la Fonction publique, des Réformes administratives et institutionnelles a une énorme responsabilité car les organismes gouvernementaux, les ministères et les départements comptent sur leurs bons conseils et leur soutien pour une gestion efficace des services et de la prestation des services publics. Selon lui, le partenariat entre les deux parties sera très bénéfique pour la transformation de la Fonction publique et le développement des jeunes diplômés à la recherche d'opportunités de stage.

## Lancement de la Charte Environnementale pour les établissements scolaires

**U**ne Charte environnementale pour les établissements d'enseignement secondaire a été lancée mardi à l'Auditorium Paul Octave Wiehe de Réduit, par la vice-Première ministre (VPM), ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, Leela Devi Dookun-Luchoomun, et le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du changement climatique, Kavydass Ramano.

La Charte vise à susciter un changement de mentalité au sein des communautés scolaires, en particulier parmi les jeunes, en promouvant les meilleures pratiques environnementales et en inculquant des valeurs environnementales fondamentales propices à un développement et à un comportement responsables. Il a été développé par le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie.

Dans son discours d'ouverture, la VPM Dookun-Luchoomun a souligné que la Charte constitue une nouvelle étape dans la sensibilisation à l'environnement, tout en soulignant la nécessité de préparer la prochaine génération à trouver des solutions et à agir de manière proactive pour façonner un avenir durable pour Maurice. Elle a souligné que les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires réussissent à sensibiliser les jeunes aux questions environnementales.

Parlant de la Charte, elle a souligné qu'elle définit une gamme complète d'actions respectueuses de l'environnement que les élèves peuvent entreprendre dans trois sphères principales : à la maison, à l'école et au sein de la communauté. Ces actions englobent les économies

d'énergie, la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, la réduction et le recyclage des déchets, la consommation durable et les transports respectueux de l'environnement, a-t-elle déclaré.

De plus, elle a indiqué que grâce à la mise en œuvre de la Charte, non seulement les étudiants mais aussi les éducateurs, le personnel de soutien, les familles et les communautés seront sensibilisés à l'importance de la protection de l'environnement.

Reconnaissant les jeunes comme les futurs intendants de la société, dotés du potentiel de moteur du changement et du progrès, Leela Devi Dookun-Luchoomun a souligné qu'il est essentiel de leur donner les moyens de contribuer activement à la protection de notre planète. Les encourager à adopter des modes de vie et des pratiques durables dans leurs foyers, leurs écoles, leurs organisations de jeunesse et leurs communautés est essentiel dans cette entreprise, a-t-elle ajouté. Selon elle, des efforts collectifs sont nécessaires, notamment pour lutter contre le changement climatique.

Elle a exprimé son souhait que la prochaine génération ait un système de valeurs fort et ne fasse qu'un avec la nature. Les défis environnementaux sont énormes, mais les petites contributions des jeunes feront la différence, a-t-elle souligné. Elle a en outre insisté sur la nécessité de donner aux jeunes les moyens de devenir des éco-guerriers et des agents du changement.

Pour sa part, le ministre Ramano a rappelé que les défis environnementaux sont devenus de plus en plus pressants, ajoutant que le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution des océans et la gestion des ressources naturelles sont des questions cruciales qui nécessitent une action immédiate et concertée. Il a donc exhorté la société

à agir maintenant pour inverser la tendance et créer un avenir durable.

Il a observé que la Charte environnementale des écoles secondaires vise à guider et inspirer les élèves du secondaire, les enseignants et les chefs d'établissement à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement à l'école, à la maison et dans la communauté, au quotidien. La Charte, a-t-il rappelé, n'est pas simplement un document ou une liste de recommandations mais exprime également notre engagement collectif en faveur de la protection de l'environnement et notre volonté de transmettre aux générations futures non seulement un monde plus propre, mais aussi des valeurs de respect et de responsabilité envers notre planète.

Il a félicité les jeunes pour être de précieux partenaires pour faire de la transition écologique une réalité et a salué leur enthousiasme, leur énergie, leur motivation et leur créativité qui, selon lui, sont des atouts indispensables pour soutenir l'émergence d'un nouveau paradigme de transition écologique.

Kavydass Ramano a aussi souligné que le gouvernement a mis en place une politique éducative ambitieuse et cohérente, conçue pour soutenir les principes de l'éducation environnementale et faire du développement durable inclusif une réalité.

Il a mentionné l'application mobile « MoNatir » ; la mise en œuvre d'une série de programmes de sensibilisation à travers des activités interactives basées sur une approche d'apprentissage en plein air ; et l'élaboration d'une série de fiches d'information et de vidéos sur divers sujets relatifs à l'Environnement.

vous et des retards de traitement, font partie d'une série de débrayages dans les secteurs public et privé pour protester contre les salaires et les conditions de travail, alors que l'inflation a fortement augmenté.

### Royaume-Uni

## Une augmentation salariale de plus de 22 % met fin aux grèves des internes

**Les internes des hôpitaux anglais ont organisé une série de débrayages au cours des dix-huit derniers mois pour protester contre des salaires qu'ils jugent trop bas.**

**L**e vague de grèves des internes des hôpitaux anglais, qui durait depuis un an et demi, va prendre fin. La commission des internes de la British Medical Association en Angleterre a annoncé, lundi 16 septembre, que 66 % de ses membres avaient voté en faveur d'un accord avec le gouvernement instituant une augmentation salariale de 22,3 %.

« Cela n'aurait jamais dû prendre autant de temps pour en arriver là », ont déclaré les coprésidents de la

commission, Robert Laurenson et Vivek Trivedi, saluant l'accord comme « la fin de quinze années d'érosion des salaires et le début de deux années d'augmentations modestes supérieures à l'inflation ».

#### « Il reste un long chemin à parcourir »

Les internes ont organisé une série de débrayages au cours des dix-huit derniers mois pour protester contre les augmentations salariales inférieures à l'inflation depuis 2010 et contre les pressions accrues liées au coût de la vie. Peu après son arrivée au pouvoir, en juillet, le nouveau gouvernement travailliste a proposé une augmentation substantielle sur deux ans afin de mettre un terme aux actions syndi-

cales, qui ont vu ces médecins se mettre en grève à onze reprises.

Le secrétaire d'État à la santé, Wes Streeting, s'est félicité de l'accord et a réaffirmé la conviction du Parti travailliste qu'il réparait l'héritage de l'administration conservatrice précédente, qui a gouverné à partir de 2010. « Les choses n'auraient jamais dû se dégrader à ce point », a-t-il déclaré dans un communiqué.

« Il reste encore un long chemin à parcourir, les médecins accusant un retard de 20,8 % en termes réels par rapport à la situation de 2008 », ont néanmoins ajouté, de leur côté, les coprésidents de la commission.

Les grèves des médecins, qui ont entraîné des annulations de rendez-

#### NOTICE UNDER SECTION 62(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 SUN LIMITED

#### REDUCTION IN STATED CAPITAL

Notice is hereby given that the Board of Directors of Sun Limited ("SUN" or the "Company") has resolved to reduce the stated capital of the Company from MUR 5,084,283,503 to MUR 1,945,450,720.

The proposed reduction in stated capital was approved by the shareholders of SUN at a special meeting held on 19 August 2024 (the "Special Meeting"). The Special Meeting was convened following an order dated 03 July 2024 and received from the Supreme Court of Mauritius (the "Court"), as part of the scheme of arrangement, which has been sanctioned by the Court on 12 September 2024 and filed with the Registrar of Companies on 13 September 2024.

Dated this: 17 September 2024

By Order of the Board.

CIEL Corporate Services Ltd  
Company Secretary

## Plus de fruits, moins de jus et des repas loin des écrans... Les nouvelles recommandations pour les 4-11 ans

Face aux préoccupations croissantes concernant la santé des plus jeunes, Santé publique France a lancé en septembre 2024 une nouvelle campagne d'information destinée à guider les parents dans l'alimentation de leurs enfants âgés de 4 à 11 ans. Objectif : réduire les excès tout en promouvant les bons réflexes alimentaires.

Selon les données publiées par Santé publique France, les enfants âgés de 4 à 11 ans ont souvent une alimentation déséquilibrée, caractérisée par un excès de produits sucrés et un manque de fruit et légumes. Ces habitudes alimentaires sont problématiques à long terme, car elles contribuent à l'augmentation du risque de surpoids, de diabète et de maladies cardiovasculaires chez les enfants.

### Des recommandations sensiblement identiques aux adultes

Les recommandations nutritionnelles pour les enfants sont en grande partie similaires à celles des adultes, mais des ajustements spécifiques sont nécessaires pour tenir compte de leur âge et de leurs besoins en développement.

**Fruits et légumes :** Pour les amener progressivement à consommer 5 portions par jour à l'âge adulte, il est essentiel d'encourager les enfants à manger des fruits et légumes à chaque repas. Qu'ils soient frais, congelés, en conserve, crus ou cuits, les légumes et fruits sont indispensables pour une alimentation équilibrée ;

**Produits laitiers :** Les enfants et les adolescents ont besoin de 3 produits laitiers quotidiens pour répondre à leur apport en calcium, contre 2 produits laitiers recommandés pour les adultes. Attention particulière : les enfants de moins de 5 ans ne doivent pas consommer de lait cru ou de fromages à base de lait cru, à l'exception du comté et de l'emmental, en raison des risques sanitaires ;

**Jus de fruits :** Malgré leur apparence saine, les jus de fruits sont riches en sucres et faibles en fibres. Ils ne remplacent donc pas une véritable portion de fruits ou légumes. Si les parents en donnent, il ne faut pas dépasser un demi-verre par jour avant l'âge de 11 ans. Après cet âge, une portion équivalente à un verre peut être tolérée, en privilégiant les jus faits maison à partir de fruits pressés ;

**Goûter :** Limiter les viennoiseries et autres collations riches en graisses et en sucres. Proposez plutôt une tartine avec un peu de chocolat, de beurre ou de confiture, accompagnée d'un fruit frais, d'une compote ou d'un produit laitier. Si des biscuits sont offerts, privilégier ceux qui n'ont pas un Nutri-Score E, afin de préserver la santé de l'enfant.

### AdAPTER LES PORTIONS EN FONCTION DE L'ÂGE

Les quantités alimentaires doivent être adaptées en fonction de l'âge de l'enfant. Par exemple, entre 4 et 6 ans, une portion est généralement équivalente à la moitié de celle d'un adulte (un demi-steak contre un steak entier, ou un œuf au lieu de deux). À partir de 7 ans, les portions augmentent progressivement jusqu'à atteindre celles d'un adulte vers l'âge de 11 ans.

### LES REPAS, UN MOMENT DE PARTAGE

Sur le plan éducatif, il est important de privilégier les repas

en famille, loin des écrans, et d'encourager les enfants à participer à la préparation des repas. Cela favorise à la fois l'apprentissage et des interactions positives autour de l'alimentation.

### Respecter l'appétit de l'enfant

Il est essentiel de faire confiance à l'appétit de l'enfant sans jamais le forcer à manger. Depuis la naissance, chaque enfant développe son propre rythme alimentaire, et respecter cette dynamique est crucial pour encourager une relation saine avec la nourriture.

### Les nouvelles recommandations : vers un goûter plus équilibré

Qu'il soit pris à la maison ou à l'école, le goûter occupe une place essentielle dans l'équilibre alimentaire des enfants. Toutefois, les habitudes autour de ce repas de l'après-midi sont souvent loin d'être idéales. Trop souvent composé de viennoiseries, de gâteaux industriels ou de jus de fruits trop sucrés, ce moment de plaisir quotidien doit désormais être repensé pour correspondre aux nouveaux critères fixés par les autorités sanitaires.

Santé publique France recommande de donner la priorité à des aliments plus sains comme :

Des fruits entiers plus riches en fibres et en vitamines que des jus de fruits, souvent trop sucrés et dont la consommation ne doit être qu'occasionnelle ;

Des produits laitiers naturels sans ajout de sucre. Ils constituent une source importante de calcium, essentiel à la croissance, et de vitamine D, nécessaire pour la solidité des os

Des céréales complètes sans sucres ajoutés, moins transformées et riches en fibres. Ces dernières sont indispensables pour le transit intestinal et contribuent à une meilleure régulation de l'appétit. Les aliments riches en graisses saturées et en sucre, comme les viennoiseries, les barres chocolatées ou les biscuits industriels sont à réduire.

Une campagne pour guider les parents

Pour aider les parents à suivre ces recommandations, des fiches pratiques et des vidéos explicatives sont mises à leur disposition pour faire les bons choix. Le message est clair : pour une santé durable, il est crucial de rééquilibrer les apports dès l'enfance, sans pour autant diaboliser certains aliments. La clé réside dans la modération et la diversité des repas.

"Les recommandations alimentaires pour les enfants de 4 à 11 ans peuvent faire l'objet d'une certaine méconnaissance ou d'idées préconçues. Si les parents tendent à évoquer naturellement le sujet avec les professionnels de santé pour les tout-petits, c'est moins le cas quand les enfants commencent à grandir. Avec cette campagne, l'objectif est simple : faciliter l'adoption de ces bonnes pratiques dans le quotidien des foyers pour, à terme, diminuer l'incidence des pathologies pouvant être induites par des comportements alimentaires non adaptés" déclare Anne-Juliette Serry, responsable de l'Unité Nutrition et Activité physique, Santé publique France.

### LEGAL NOTICE

#### IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Bankruptcy Division)

In the matter of ex parte:

SCR No.: SC/COM/MOT/000723/2023

ACCRETIVE MAURITIUS, INC. having its registered office at c/o Venture Corporate Services (Mauritius) Limited, Level 3 Tower 1, Nexteracom Towers, Cybercity, Ebene, Mauritius.

APPLICANT

And in the matter of:

The Companies Act 2001 of the Republic of Mauritius  
SCHEME OF AMALGAMATION  
OF  
ACCRETIVE MAURITIUS, INC.  
AND  
R1 RCM INDIA PRIVATE LIMITED  
WITH  
R1 RCM GLOBAL PRIVATE LIMITED  
AND  
THEIR RESPECTIVE SHAREHOLDERS

#### TAKE NOTICE THAT:

The company ACCRETIVE MAURITIUS, INC. (the "Applicant") has made an application, bearing SCR No. SC/COM/MOT/000696/2024, through the electronic filing system, to the Supreme Court of Mauritius (Bankruptcy Division) to obtain the sanction of the Court to a Scheme of Amalgamation (the "Scheme") between ACCRETIVE MAURITIUS, INC. and R1 RCM GLOBAL PRIVATE LIMITED whereby with effect from the Appointed Date but subject to all the conditions of the Scheme being fulfilled, ACCRETIVE MAURITIUS, INC. and all its properties, assets, rights, liabilities, benefits and interest shall as a going concern stand transferred to and vested into R1 RCM GLOBAL PRIVATE LIMITED in accordance with Sections 230-232 and 234 and other applicable provisions of the Companies Act, 2013 of India and Sections 261 to 264 and Part XVIII and Part II of the Fourteenth Schedule of the Mauritius Act (the Companies Act 2001) and other applicable provisions of the laws of Mauritius, so as to become the business, property and liabilities of the Transferee Company without any further act, deed, matter or thing. Any creditor of the company Accretive Mauritius, INC. and/or any interested party may apply to the above Court to file an objection (if any) / make any observation to the said application within 30 days as from the date of this publication at latest by personally attending the Public Service Bureau at the Supreme Court Building, Cnr. Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, or cause himself to be represented by an attorney for that purpose.

A copy of the said application will be furnished by the undersigned Attorney-at-Law to any creditor of the company Accretive Mauritius, INC / any interested party requiring same or can be inspected at the Public Service Bureau.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 17th day of September 2024.

ME. FRANCIS HARDY

Of The Fabrique, Sir Virgil Naz Street, Port Louis.  
Applicant's Attorney

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that PRIMO EVENTS LTD, Rep By Rajendraparsad Aumeer, will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for the construction of a Ground + Three floors building (1) Parking at ground floor (2) Supermarket/foodstuff predominant at first floor (3) Offices at second floor (4) Residential purpose at third floor, at Port-Louis-Grand Bay Road A4,Triolet.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated: 17th September 2024

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that C.H.R. VILLAS LTD Rep By Sanjeet Bundhoo will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed Multi-Purpose Hall, including Wedding Hall at Arsenal Balaclava Road B41, Arsenal with the following Electrical equipment (1) 4 Loud Speaker -100 watt each Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated: 17th September 2024

### Application to Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a Licence under Part III of the Excise Act

Take notice that I, Hoy Foong Restaurant Ltd of C/R Queen St & Dr Sun St, NLC Bld, Port Louis, have applied to the Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a licence Retailer of liquor and alcoholic products – Restaurant in respect of premises situated at 49, Queen Street, Port Louis.

Objection if any should be lodged with the Director General, Mauritius Revenue Authority, Ehram Court, C/r Mon Seigneur Gonin & Sir Virgil Naz Streets, Port Louis within 21 days as from date published in the Gazette.

Date 19.09.2024

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT

Take notice that PAINS ET DELICES CO LTD will apply to the Municipal Council of Vacoas Phoenix for a Building and Land Use Permit for a proposed Vulcanisation Centre with authorisation to use a compressor of capacity 2KW at Belle Terre Road B68, Highlands, Phoenix.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated 19.09. 2024

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that R.H.S Training School Ltd will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land Use Permit for the conversion of part of an existing building to be used as a Child Day Care Centre at Beau Climat, Nouvelle France.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated 17th September 2024

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, Mr Yooraj Churitter will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed Construction of a concrete ground floor building for commercial purpose to be used as General Retailer - Foodstuff (excluding Liquor) and Non Foodstuff (foodstuff predominant) at Royal Road, Bois Pignelet, Terre Rouge, 1214-02

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated 19.09.2024

## Mercato

## Adrien Rabiot à l'OM, le gros coup que personne n'a vu venir

**Le milieu de terrain de l'équipe de France, âgé de 29 ans, est arrivé à Marseille pour passer sa visite médicale et parapher un contrat de deux ans avec l'OM qui a confirmé un accord avec le joueur.**

C'est un transfert que l'on n'avait pas vu venir. Et pourtant, Adrien Rabiot va rejoindre la longue liste des joueurs passés par le PSG et l'Olympique de Marseille. Dans un communiqué, le club phocéen a annoncé avoir trouvé « un accord de principe » avec le Français de 29 ans. « Le joueur s'engagera avec l'OM sous réserve du résultat de la visite médicale », a-t-il ajouté.

Selon certaines sources, le conseiller sportif de l'OM, Mehdi Benatia, à la recherche d'un milieu de terrain, a jeté son dévolu sur l'ancien joueur de la Juventus de Turin, libre de tout contrat depuis son départ

cet été. Plusieurs discussions ont eu lieu entre les dirigeants et le joueur ces derniers jours dans la plus grande discrétion. L'international français a également échangé avec l'entraîneur italien, Roberto De Zerbi, et s'est montré très séduit par le projet présenté.

### Un sacrifice financier pour signer

Pour pouvoir jouer à l'OM, Adrien Rabiot est prêt à faire de gros sacrifices financiers. Alors qu'il demandait pas moins de 7,5 millions d'euros par an à l'AC Milan, qui s'était renseigné pour le signer, le finaliste de la dernière Coupe du monde est prêt à demander un salaire moins important pour évoluer sur la Canebière. Il est arrivé à Marseille pour signer un contrat de deux ans.

En raison de sa situation contractuelle, l'international français (48 sélections, 4 buts) n'avait pas participé au dernier rassemblement des Bleus contre l'Italie



(1-3) et la Belgique (2-0). Son absence avait évidemment été commentée par Didier Deschamps en conférence de presse: « Adrien, c'est une situation embarrassante. Je dis cela car il avait le choix à l'échéance du contrat. Il a été sollicité par plusieurs équipes et pour le moment, il n'a pas décidé. J'espère qu'il va choisir rapidement un club qui pourra le ramener avec nous ». S'il s'engage rapidement avec l'OM, il sera certainement rappelé en équipe de France lors de la prochaine trêve internationale.

La venue d'Adrien Rabiot serait un coup

considérable pour l'OM, actuellement deuxième de Ligue 1 avec trois victoires en quatre matches. ce transfert ferait assurément grincer quelques dents du côté des supporters parisiens. Longtemps consi-déré comme la tête de proue de la formation du PSG, Rabiot a disputé 227 matchs avec l'équipe de la capitale avant que les deux parties se déchirent. refusant de prolonger son contrat, le joueur avait été mis à l'écart pendant six mois par Nasser Al-Khelaifi. Il s'était ensuite engagé libre à la Juventus Turin.

## Le PSG aura à payer 55 millions d'euros à Mbappé

**La commission juridique de la LFP a rendu son avis dans l'affaire qui oppose le PSG à Kylian Mbappé. Selon L'Équipe et Le Parisien, l'instance demande au club de régler à son ancien joueur "les éléments de salaire" impayés et la prime d'éthique, soit 55 millions d'euros. Le PSG a fait savoir qu'il ne comptait pas payer et qu'il portera l'affaire devant une autre juridiction.**

**M**bappé - PSG : 1-0. Selon L'Équipe et Le Parisien, la commission juridique de la LFP a pris fait et cause ce jeudi pour Kylian Mbappé dans l'affaire des salaires impayés qui l'oppose au Paris-Saint-Germain. L'instance a enjoind les champions de France à régler les 55 millions d'euros réclamés par le néo-Madrilène sous huit jours au titre des salaires impayés sur les périodes d'avril, mai et juin 2024. À ceux-ci s'ajoute la prime d'éthique non versée au mois de février.

Dans un premier temps, après avoir entendu les avocats des deux parties, la LFP avait demandé une médiation que le clan Mbappé a rapidement rejeté. En début d'année, avant la décision du joueur de partir, les deux camps

avaient affirmé que Mbappé avait renoncé à une partie de ses primes dans un accord passé avec le PSG en août 2023 après sa mise à l'écart de l'équipe durant un mois. Le joueur lui-même avait déclaré à la presse, le 3 janvier: "Avec l'accord que j'ai passé avec le président cet été, peu importe ma décision, on a réussi à protéger l'ensemble des parties, à préserver la sérénité du club pour les défis à venir, c'est le plus important". Mais cet accord de façade a vite laissé place à des échanges de courrier entre les avocats des deux parties, ces derniers mois.

### Le PSG dit qu'il ne paiera pas

Mbappé réclamait le versement des 55 millions d'euros alors que, selon le PSG, cette demande du joueur revient à ne pas respecter l'accord passé en août 2023. Le camp Mbappé considère pour sa part, selon L'Équipe, que cet accord n'avait alors pas été signé et se révèle donc caduc.

Ce jeudi, la commission juridique de la LFP a donné raison à Mbappé en estimant que les éléments versés au dossier, n'était de nature à prouver "soit la formation d'un accord résultant de l'offre émise" par Mbappé, "celle-ci



étant devenue caduque", "soit d'un droit du Paris Saint-Germain à ne pas verser les éléments de salaire prévus par contrat", selon les informations de L'Équipe.

Cependant, le PSG a fait savoir qu'il ne paierait pas et attend une décision de justice. "À la lumière des limites de la compétence juridique de la commission de la LFP pour prendre une décision complète sur ce dossier, celui-ci doit désormais être porté devant une autre juridiction", indique le club de la capitale dans un communiqué. "Nous ne payons pas", a ajouté une source proche de la direction à l'AFP.



**Le "procès" de Manchester City, accusé par la Premier League de 115 infractions à ses réglementations, a débuté lundi. Deux questions majeures se posent, à commencer par les sanctions auxquelles s'expose le club mancunien. La bataille juridique vient de commencer et promet son lot de rebondissements. La seule certitude, finalement, c'est qu'elle s'annonce très longue...**

Comme le dit Winston Churchill, ce n'est pas la fin. Ce n'est même pas le début de la fin. Mais c'est peut-être la fin du début. Voilà six ans, depuis la publication de documents compromettants par le magazine

allemand Der Spiegel, que la Premier League s'intéresse au cas de Manchester City. Voilà un peu plus d'un an et demi que les hostilités ont commencé pour de bon avec la publication d'un communiqué fracassant de la PL, dans lequel elle annonçait l'inculpation de son champion à répétition, qu'elle accusait de 115 infractions (130, en fait) à ses réglementations.

Mais, comme le randonneur qui, parvenu au sommet de son ascension, se rend compte que ce sommet lui cachait des pics encore plus élevés, nous n'en sommes pas au bout de nos peines. Le "procès" - l'audition des parties intéressées, en l'absence de public ou des médias - a formellement commencé lundi et devrait durer deux mois et demi environ, ce qui ne veut pas dire que nous serons fixés de sitôt sur la sauce à laquelle City sera mangé - ou avec laquelle on napperà son assiette. L'année prochaine? On doit l'espérer. Mais vu la probabilité d'un appel, rien n'est certain, sinon que les avocats embauchés par les uns et les autres vont ajouter quelques millions de plus aux quatre-vingts qui ont apparemment déjà été dépensés pendant l'instruction de l'affaire.

On épargnera au lecteur la carte complète des infractions dont City se serait rendu coupable, aussi longue que la liste

des grands crus servis dans un trois-étoiles. Le menu suffira: communication d'informations financières erronées, refus répété de coopérer avec les enquêteurs de la PL, versement de salaires occultes, surestimation de contrats de sponsoring passés avec des entités liées au propriétaire du club, Sheikh Mansour ben Zayed ben Sultan al Nahyan (autrement dit: Abou Dhabi).

### Un dopage financier sans précédent

C'est ainsi que Roberto Mancini, l'entraîneur qui, en 2011-12, donna à City son premier titre de champion d'Angleterre depuis 1967-68, était officiellement payé 1,45 million de livres sterling par saison par son club - mais percevait en sus 1,75 million d'un autre club contrôlé par Mansour, Al Jazira, qu'il était censé coacher... quatre jours par an. Cela, tout le monde l'ignoret. City est également accusé d'avoir dissimulé - à dix reprises - le détail de paiements à un ou plusieurs de ses joueurs entre 2012 et 2016. L'identité de ce ou ces joueurs est inconnue.

Autre exemple : selon les informations recueillies par la Premier League, sur les 177,7 millions de livres payés entre 2012 et 2016 au titre de droits de sponsoring par la compagnie aérienne Etihad, celle-ci n'en avait en fait versé que 8. Le reste, tout le reste, provenait du Abou Dhabi United

Group (ADUG), le fonds d'investissement "privé" de Sheikh Mansour, dont la gestion est exercée par le gouvernement émirati, ce qui constituait une forme inédite d'auto-financement.

Bref, Manchester City est accusé d'avoir eu recours à un dopage financier sans précédent en Angleterre pour faire du crève-la-faim des années 1990 et 2000 l'ogre qu'on connaît aujourd'hui. Et pourquoi ne pas dire tout haut ce que de plus en plus disent de moins en moins bas : d'avoir acheté ses titres.

### Pas de vice de procédure

Les dirigeants de City se disent victimes d'un complot et se défendent d'avoir commis quelque infraction que ce soit. Ils ont même assuré pouvoir produire les "preuves irréfutables" de leur innocence - des "preuves" dont la nature et le contenu demeurent un mystère à ce jour. Le club affirme aussi avoir déjà eu gain de cause lorsque le Tribunal Arbitral du Sport annula la suspension de deux ans décrétée par l'UEFA en février 2020 sur la base des mêmes accusations. C'est prendre quelques libertés avec les conclusions du TAS, dont la décision favorable aux Citizens était d'abord basée sur le fait qu'il y avait prescription sur beaucoup des infractions imputées au club par l'UEFA.

## Ligue 1

Marseille 2 Nice 0

**Sérieux, Marseille domine Nice**

Grâce à un but lors de chaque mi-temps et à ses poteaux, l'Olympique de

Marseille s'est imposé à domicile contre Nice lors de la quatrième journée de Ligue 1 pour prendre la tête du classement. Neal Maupay a inscrit son premier but avec les Phocéens, et Luis Henrique l'a imité, alors que les Aiglons restent englués dans le ventre mou.

Son adversaire du jour était également son club formateur, et pourtant. Pourtant, Neal Maupay n'a pas hésité au moment de balancer la sphère au fond des filets d'un coup de casque rageur et de lancer l'Olympique de Marseille sur le chemin du succès à l'occasion de la quatrième journée de Ligue 1. Comme si l'attaquant prêté par Everton voulait prévenir les autres défenseurs de l'Hexagone, comme s'il souhaitait indiquer qu'il n'aurait de pitié pour personne. En tout cas, lui et sa bande sont désormais assis sur le trône du championnat. En face, Nice reste engluée

dans le ventre mou.

## Premier pion pour Maupay...

Dès la quatrième minute, Marseille se montre dangereuse avec Luis Henrique qui bute sur Marcin Bulka. Puis les occasions se font rares... jusqu'à la 37e, et le poteau touché par Melvin Bard : idéalement servi par Mohamed-Ali Cho, le piston envoie une reprise de volée qui vient heurter le montant de l'excellent Geronimo Rulli. Pas de chance pour Nice, puisque Maupay ouvre le score quelques instants plus tard : peu avant la pause, le centre dévié d'Henrique trouve la tête de la recrue phocéenne qui inscrit ainsi sa toute première réalisation avec sa nouvelle équipe. 1-0, tout le monde aux vestiaires... mais le plus difficile est fait pour les locaux, qui n'ont plus qu'à valider leur première période réussie et leur réalisme.

## ... et troisième de la saison pour Henrique

En début de seconde mi-temps, même scénario : Nice gâche une belle opportunité,



et Marseille punit derrière. Rulli (et son poteau, de nouveau) sauve son camp devant Jeremie Boga puis Pablo Rosario, alors qu'Henrique dépose le ballon dans la lucarne de Bulka pour un but validé par la VAR. 2-0, fin du game et victoire sereine des Olympiens malgré l'expulsion bête de Derek Cornelius pour gain de temps ou quelques occasions sudistes (Youssoufa

Moukoko, Evann Guessand, Badredine Bouanani qui touche encore le montant...). L'OM passe provisoirement en tête du classement avant la rencontre du Paris Saint-Germain contre le Stade brestois (voire celle de Nantes, face à Reims) et confirme sa bonne entame d'exercice. En attendant encore mieux ?



Auxerre 0 Monaco 3

**Monaco en démonstration à Auxerre**

Grâce à une entame de match réussie et une rencontre plus que maîtrisée, Monaco a fait le plein à l'extérieur sur la pelouse de l'AJ Auxerre (0-3). En mode rouleau compresseur, l'ASM n'a pas laissé une seule chance aux Icaunais à l'Abbé. Thilo Kehrer a ouvert le score de la tête (0-1, 8e), sur un corner téléguidé vers le premier poteau par Lamine Camara. Donovan Léon, le portier de l'AJA, n'aura pas été exempt de tout reproche sur ce pion qui a précipité la suite des événements. Vanderson a ainsi doublé la mise avant la demi-heure de jeu, parfaitement lancé par Denis Zakaria (0-2, 25e), et son crochet

intérieur du gauche pour se mettre face au but aura pour sûr plu à l'assistance monégasque présente en parage.

Largement supérieurs dans tous les secteurs de jeu, les joueurs du Rocher auraient pu l'emporter beaucoup plus largement, mais l'inefficacité était de mise sur le front de l'attaque. Alors, Adi Hütter a préféré faire souffler ses offensifs avant le début de la Ligue des champions. Zakaria a tout de même mis un point final à la rencontre (0-3, 89e). Avec dix points, l'ASM est premier dauphin de l'OM à la différence de buts.

**St Etienne 1 Lille 0**  
**L'AS Saint-Étienne obtient sa première victoire de la saison face à Lille**

L'AS Saint-Étienne a battu Lille vendredi soir. Victoire, la première de la saison, sur le score de 1-0. La saison des Stéphanois est lancée !

On l'attendait et elle fait un bien fou ! La première victoire de la saison de l'AS Saint-Etienne. Les Verts l'emportent 1-0 face à Lille pour le compte de la 4e journée de championnat. Une ouverture du score

dès la 6ème minute de jeu signée Mathieu Cafaro.

Les Verts remportent donc la première victoire de leur saison. Une manière de tirer un trait sur la série de trois défaites consécutives qui ont marqué le début de championnat. Deux déplacements attendent maintenant les Stéphanois : à Nice puis à Nantes avant de retrouver le Chaudron face à Auxerre.

**Aston Villa annonce le décès de Gary Shaw à l'âge de 63 ans**

L'attaquant anglais Gary Shaw, vainqueur de la Coupe des clubs champions en 1982 avec Aston Villa, est mort lundi à l'âge de 63 ans, a annoncé son ancien club.

La légende des "Villans" avait récemment été hospitalisé après s'être blessé à la tête dans une chute.

"Aston Villa est profondément bouleversé et attristé d'apprendre le décès de Gary Shaw, l'un de nos héros vainqueurs de la Coupe d'Europe", écrit le club de Birmingham dans un communiqué. "Il s'est éteint paisiblement plus tôt dans la journée, entouré de sa famille, qui a demandé à Aston Villa de faire une déclaration en son nom."

Shaw a fait partie de l'équipe qui a conquis un titre de champion d'Angleterre en 1981, avant de créer la sensation l'année

suivante en décrochant la C1 face au Bayern Munich.

Désigné meilleur jeune joueur en 1981 par le Syndicat des joueurs professionnels anglais et gallois (PFA), et sélectionné à sept reprises avec les Espoirs, il n'a jamais évolué sous le maillot de l'équipe première anglaise.

Né à Birmingham, Shaw a débuté à 17 ans avec les Villans. Il a inscrit 79 buts en 213 apparitions sous le maillot ciel et grenat, dont 20 pendant la saison du titre en 1980-81.

Après une décennie au club et une progression ralentie par une blessure à un genou, il a évolué au Danemark, en Autriche et en Ecosse avant de terminer sa carrière à Hong Kong en 1991.

Shaw a ensuite travaillé comme analyste-statisticien et ambassadeur de Villa.

